

Liste récapitulative des délibérations
Séance du vingt-deux Janvier deux mil vingt quatre

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	CDC2024001	Approbation de la convention de mise à disposition des Dignes Domaniales de Loire et de l'Allier, pour les collectivités exerçant la compétence de prévention des inondations, sur la plateforme de Nevers Accepté à la majorité
2	CDC2024002	Participation aux frais pédagogiques du Collège de Sancergues Accepté à l'unanimité
3	CDC2024003	Subvention école de musique Accepté à l'unanimité



République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22/01/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	30

Vote
A la majorité
Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/01/2024
Et
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 24/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux Janvier à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE ST MARTIN DES CHAMPS, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 16/01/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 16/01/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MENARD Francine, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, MAZABRAS Jean-Claude, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. SERVOIS Bertrand, MOULINNEUF Christine à M. PASQUE Jean-François, ROGER Stéphanie à M. DUPREZ Thierry, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, MM : CHARACHE Jean-Luc à M. CHAPELIER Bruno, DEBONO Yves à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. DE LEO Claudio

A été nommé(e) secrétaire : M. DELAVault André

CDC2024001 – Approbation de la convention de mise à disposition des Dignes Domaniales de Loire et de l'Allier, pour les collectivités exerçant la compétence de prévention des inondations, sur la plateforme de Nevers

Suite à l'exposé de M. Le Président, et après lecture de la convention de mise à disposition des digues domaniales de Loire et de l'Allier, pour les collectivités exerçant la compétence de prévention des inondations, sur la plateforme de Nevers.

M. SERVOIS rappelle que la digue située sur la commune de Herry n'est pas en bon état et que l'État aurait dû faire le nécessaire pour restituer des ouvrages corrects avant d'effectuer un tel transfert de charges.

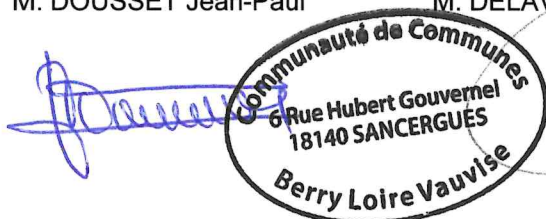
Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, à la majorité (30 Pour, et 1 Contre : Mme BLANCHÉ CHEVALIER):

- Approuve le projet de convention,***
- Autorise le Président à signer ladite convention, ainsi que tous documents relatifs au projet,***

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 24/01/2024
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,
M. DELAVault André



Envoyé en préfecture le 24/01/2024
Reçu en préfecture le 24/01/2024
Publié le 24/01/2024
ID : 018-200032514-20240122-CDC2024001-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22/01/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	31

Vote
A l'unanimité
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/01/2024
Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 24/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux Janvier à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE ST MARTIN DES CHAMPS, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 16/01/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 16/01/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MENARD Francine, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOU Jacques, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, MAZABRAS Jean-Claude, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. SERVOIS Bertrand, MOULINNEUF Christine à M. PASQUE Jean-François, ROGER Stéphanie à M. DUPREZ Thierry, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, MM : CHARACHE Jean-Luc à M. CHAPELIER Bruno, DEBONO Yves à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. DE LEO Claudio

A été nommé(e) secrétaire : M. DELAVault André

CDC2024002 – Participation aux frais pédagogiques du Collège de Sancergues

Monsieur le Président expose aux délégués communautaires la demande de renouvellement de subvention de participation aux frais pédagogiques faite par le collège Roger Martin du Gard de Sancergues pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, d'attribuer une subvention d'un montant de 7 000,00 € au Collège Roger Martin du Gard. Les crédits seront inscrits au budget 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 24/01/2024

Le Président
M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire
M. DELAVault André



Envoyé en préfecture le 24/01/2024
Reçu en préfecture le 24/01/2024
Publié le 24/01/2024
ID : 018-200032514-20240122-CDC2024002-DE

République Française
Département CHER
COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22/01/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	23	31

Vote
A l'unanimité
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 24/01/2024
Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le :
24/01/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux Janvier à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE ST MARTIN DES CHAMPS, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DOUSSET Jean-Paul, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 16/01/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 16/01/2024.

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MENARD Francine, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DE ROLLAND DALON Jacques, DECOUT Jacques, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, MAZABRAS Jean-Claude, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Absents (es) Excusés (es) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GARNAUD Aurélie à M. AMIOT Jean-Christophe, METENIER Martine à M. SERVOIS Bertrand, MOULINNEUF Christine à M. PASQUE Jean-François, ROGER Stéphanie à M. DUPREZ Thierry, SEILLIER Sophie à M. DE CHOULOT Etienne, MM : CHARACHE Jean-Luc à M. CHAPELIER Bruno, DEBONO Yves à M. DELAVault André, LE CAM Olivier à M. DE LEO Claudio

A été nommé(e) secrétaire : M. DELAVault André

CDC2024003 – Subvention école de musique

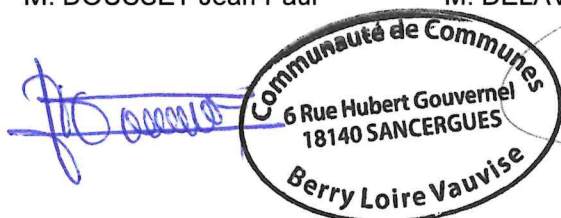
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'allouer une subvention à l'Ecole de musique d'un montant de 4500,00 €.

Les crédits seront inscrits au budget 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En CDC le 24/01/2024
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

Le Secrétaire,
M. DELAVault André



Envoyé en préfecture le 24/01/2024
Reçu en préfecture le 24/01/2024
Publié le 24/01/2024
ID : 018-200032514-20240122-CDC2024003-DE